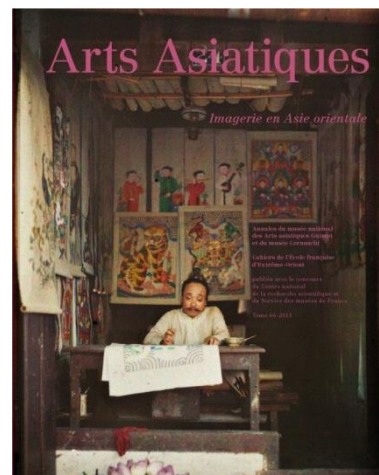


Arts Asiatiques

Rédaction

Musée Guimet
6, place d'Iéna
75116 PARIS
Tél. + 33 (0)1 40 73 88 04
arts.asiatiques@efeo.net

Arts Asiatiques publie des articles scientifiques inédits et originaux, ainsi que des chroniques, sur l'art et l'archéologie de l'Asie.



Seuls les articles et comptes rendus se conformant aux instructions ci-dessous seront pris en considération. Ils seront soumis à un comité de lecture dont la décision sera transmise à l'auteur dès réception. En cas de refus de publication, le comité de lecture se réserve le droit de ne pas justifier sa décision. Il peut aussi soumettre la publication à des modifications préalables. La décision du comité de lecture est sans appel et la soumission d'un article pour publication implique l'acceptation de la présente clause.

Une fois la mise en page terminée, seuls les articles seront transmis à nouveau aux auteurs (sous forme de PDF) pour approbation finale. Le comité de rédaction se réserve toutefois le droit d'apporter des modifications mineures aux articles et comptes rendus (orthographe, ponctuation, etc.) sur l'épreuve définitive, sans consulter à nouveau l'auteur, pour des raisons de délais.

Les opinions exprimées dans les articles, les comptes rendus et les notices diverses n'engagent bien entendu que les auteurs.

Instructions aux auteurs [Mise à jour le 17 mai 2012]

1. Généralités

- Articles, chroniques et comptes rendus peuvent être rédigés en français ou en anglais.
- Longueur moyenne :
 - **Article** : environ 50 000 signes tout compris (espaces, notes et bibliographie). Jusqu'à vingt illustrations.
 - **Chronique** : 20 000 signes tout compris. Jusqu'à sept illustrations.
 - **Compte rendu** : 10 000 signes tout compris. En cas de dépassement, consulter au préalable la rédaction.
- Prévoir des intertitres, ou à défaut des espaces blancs, pour les subdivisions du texte. Ne pas dépasser deux niveaux de titres.
- Les caractères chinois ou japonais sont intégrés dans le texte à la première occurrence uniquement.
- Les transcriptions des langues asiatiques doivent respecter les normes internationales en vigueur.
- Les articles, chroniques et comptes rendus doivent être soumis à la rédaction sous forme de deux documents électroniques, l'un au format Microsoft Word (.DOC obligatoirement), l'autre au format PDF qui servira de document de référence.
- Envoyer deux versions de l'article : l'une anonyme, avec les illustrations insérées dans le texte ; l'autre non anonyme, et ne comprenant que le texte.
- Utiliser une police Unicode.
- Adjoindre une bibliographie (v. *infra*, section 8. Bibliographie).

2. Illustrations et légendes des illustrations

- Au maximum vingt illustrations pour les articles, sept pour les chroniques.
- Les illustrations sont à envoyer à la rédaction sous forme de documents électroniques séparés (un par illustration) au format TIFF, JPEG ou Illustrator de haute définition (au minimum 300 dpi) et transmis sur CD-Rom à l'adresse de la rédaction. Envoyer en même temps un tirage papier de haute qualité de toutes les illustrations.
- Les illustrations sont numérotées : 1, 2, 3, etc. Dans certains cas, il est possible de recourir à une numérotation secondaire du type : 1a, 1b, 1c, etc.
- Le renvoi à une illustration est fait par la mention : **(fig. 1)** en gras.
- Les légendes sont rassemblées sur une feuille séparée, à la fin du document Word.
- Avant chaque légende, on trouve : *Figure + numéro de la figure + point + tiret cadratin*. Exemple : *Figure 1. —*
- Les légendes fournissent les informations listées dans le tableau ci-dessous, en les séparant les unes des autres soit par une virgule, soit par un point, conformément aux indications données dans la colonne de droite :

Informations	Séparateur
Auteur	+ virgule
Titre ou désignation	+ virgule
Date	+ virgule
Localisation ou provenance (le cas échéant : provenance inconnue)	+ point
Technique et/ou matériau	+ virgule
Dimensions (H. 13 cm ; L. 29 cm ; l. 4 cm ; D. 34,2 cm)	+ point
Lieu de conservation	+ virgule
Numéro d'inventaire	+ point
Origine de l'illustration et copyright	+ point

Exemples :

Figure 1. — Hakuin Ekaku (1685-1768), Tenjin, Dieu du Ciel et de la Littérature, Époque d'Edo (1603-1868), milieu du XVIII^e siècle. Encre sur papier, H. 73,3 cm ; L. 13,9 cm. Musée national des arts asiatiques-Guimet, MA 6202. Cliché RMN.

Figure 2. — Bodhisattva debout, époque des Qi du Nord (550-577), provenance exacte inconnue. Grès avec légères traces de polychromie, H. 165 cm ; L. 45 cm ; P. 30 cm. Musée de Qingzhou, inv. L0078. Cliché de l'auteur.

Figure 3. — Bhairava, époque cōla, X^e-XI^e siècle, Inde du Sud, Tamil Nadu. Bronze, H. 41 cm. Musée national des arts asiatiques-Guimet, MG 18571. Cliché RMN.

Figure 4. — Relevé du mobilier issu de la jarre n° 46, tombe DX3, lieu-dit du « Grand Cheval Blanc ». © M. Dupont.

IMPORTANT

Les auteurs doivent s'assurer eux-mêmes, auprès des musées ou des éditeurs concernés, de l'autorisation de reproduire les documents. La rédaction d'*Arts Asiatiques* ne se charge en aucun cas d'obtenir les illustrations pour les auteurs. Ceux-ci doivent eux-mêmes fournir à la rédaction les documents certifiant des droits obtenus – le cas échéant, mentionner cette autorisation dans la légende de l'illustration.

3. Résumé

- Fournir un résumé de moins de 200 mots, en français et en anglais.
- La rédaction s'occupe de faire faire les résumés en chinois et en japonais, sauf si l'auteur souhaite s'en charger lui-même.

4. Citations

- Donner les citations en romain entre guillemets – dans le cours du texte pour les citations courtes et sous forme de paragraphe(s) indépendant(s) quand elles dépassent une phrase.
- Utiliser les guillemets français (« ») au premier niveau et les guillemets anglais (" ") au second.

5. Notes

- Numéroter les notes en continu et les placer uniquement en bas de page. Ne jamais utiliser de notes de fin de document.
- Placer l'appel de note en exposant après le mot ou le groupe de mots auxquels il se rapporte. Le numéro de la note en bas de page, lui, n'est pas en exposant. Ce numéro est immédiatement suivi d'un point.

6. Typographie

- Le texte doit être en police 12 points et les notes de bas de page en police 10 points.
- Les termes latins et ceux d'autres langues étrangères sont en italique.
- Ne jamais écrire en grandes capitales (même dans la bibliographie).
- Accentuer les capitales : À É È Ê Ë Î Ç, etc.
- Utiliser les petites capitales pour les siècles : I^{er} siècle, II^e siècle, etc.
- Utiliser le tiret court entre les chiffres : p. 27-30 ; 221-207 avant notre ère.
- Utiliser le tiret demi-cadratin pour les incises. Ce tiret doit être précédé et suivi d'une espace.
- Placer une espace insécable :
 - avant les signes de ponctuation doubles (; ? !)
 - après les guillemets ouvrants («) et avant les guillemets fermants (»)
 - après les signes suivants : = + x
 - dans la bibliographie et les appels de référence, après **p.** (exemple : p. 28)
 - après **n°** et **fig.**
 - pour les chiffres, entre les centaines et les milliers (exemple : 154 645 habitants)
 - entre un chiffre et le substantif ou l'abréviation qu'il précède (exemple : 125 kilomètres).

7. Renvois bibliographiques

- Placer les renvois bibliographiques en notes et se conformer aux exemples suivants :
 - SMITH 1998, p. 24.
 - SMITH 1998, p. 24-27.
 - SMITH 1998, p. 24, 27 et 145.
 - SMITH 1998, p. 24, fig. 1.
- Dans les cas où il y a deux ou trois auteurs, se conformer aux exemples suivants :
 - SMITH et MITCHELL 1996, p. 24.
 - SMITH, MITCHELL et COLLINS 2004, p. 24.
- Dans le cas où il y a plus de trois auteurs, se conformer au modèle suivant :
 - NOM DU PREMIER AUTEUR + *et al.*
 - Exemple : SMITH *et al.* 1998, p. 24.
- Si l'ouvrage est une réédition et que l'on souhaite mentionner la première édition, on peut le faire en se conformant à l'exemple suivant :
 - SMITH [1896] 1982, p. 24.

8. Bibliographie

- La bibliographie se place immédiatement à la suite de l'article et doit se conformer, selon les cas, à l'un des modèles suivants :

LIVRE :

NOM prénom, date : *Titre du livre*, lieu d'édition, maison d'édition (collection).

Exemple :

DUPONT Jean, 1993 : *La vie du Bouddha*, Paris, Sinar (Religions du monde, n° 6).

ARTICLE DE REVUE :

NOM prénom, date : « Titre de l'article », *Nom de la revue*, vol., n°, pages.

Exemple :

DUPONT Jean, 1996 : « La statuaire bouddhique à Outsiplou au XIV^e siècle », *East & West*, vol. 34, 2, p. 34-55.

ARTICLE DE VOLUME COLLECTIF :

NOM prénom, date : « Titre de l'article », in NOM prénom de l'éditeur (éd.), *Titre du volume collectif*, lieu d'édition, maison d'édition (collection), pages.

Exemple :

CHEN Shixing, 1922 : « Le Henan au XV^e siècle », in VERDIER Paul (éd.), *Histoire des provinces chinoises*, Paris, Éditions sinologiques (Histoire d'Orient, vol. 25), p. 27-48.

Le NOM de l'auteur ou de l'éditeur scientifique est toujours en petites capitales.

Dans le cas où il y a plusieurs auteurs ou éditeurs, suivre les exemples suivants :

DURAND Jean-Noël et DUPONT Martine.

DURAND Jean-Noël, DUPONT Martine, LATAUPE Lucie et DUJARDIN Philippe.

- Donner les différentes publications d'un même auteur dans l'ordre chronologique croissant, de la plus ancienne à la plus récente. À partir du deuxième titre, remplacer le nom de l'auteur par un tiret cadratin.

Exemple :

DUPONT Jean, 1993 : *La vie du Bouddha*, Paris, Sinar (Religions du monde, n° 6).

— 1994 : « Les Jātaka », *East & West*, p. 1-34.

— [1995] 2008 : *Sagesses bouddhiques*, Paris, Sinar.

- Si un auteur a publié plusieurs ouvrages la même année, on les distinguera par des lettres minuscules placées immédiatement après l'année : 2010a, 2010b, etc.
- Dans les notes, la référence à la bibliographie se fait toujours de la façon suivante : DUPONT 1996, p. 24 (voir *supra*, section 7. Renvois bibliographiques).
- Les titres sont donnés dans la langue originale (avec éventuellement la traduction entre crochets) et ils incluent les caractères chinois ou japonais.
- Pour le japonais, il convient de donner la transcription en *rōma-ji* suivie des kanji puis, entre crochets, la traduction.
- Le nom des lieux d'édition doit être donné dans sa forme française ou francisée ; on préférera ainsi Londres à London, et Leyde à Leiden.